

ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2023

Gestion administrative :

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.paluds-saintremy@outlook.com

Référence : DEL_2023/07

Objet : Décision modificative 2023 n°1

Nombre de titulaire	5
Quorum 1 ^{ère} Réunion	3
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	4

Nombre de votants	4
Suffrages exprimés	4
Pour	4
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 24 Mars 2023.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Vu la Délibération DEL_2023/03 du 27 Janvier 2023 approuvant le Budget Primitif 2023,

Vu les Délibérations votées lors de la séance de ce jour approuvant le Compte de Gestion 2022, le Compte Administratif 2022, et la reprise et affectation des résultats 2022,

Considérant la nécessité d'effectuer notamment la reprise des résultats antérieurs pour l'exercice 2022, il est proposé d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION	CHAPITRE	Nature	Libellé	BP 2023		DM 2023-01		TOTAL Budget 2023
				DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIO.	002	002	Résultat fonctionnement reporté				22 952,03 €	22 952,03 €
	011	6156	Maintenance			1 000,00 €		1 000,00 €
	011	615232	Entretien, réparations réseaux	11 000,00 €		18 832,03 €		29 832,03 €
	011	62878	Remboursement de frais à des tiers	3 000,00 €		3 000,00 €		6 000,00 €
	68	681	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)			120,00 €		120,00 €
TOTAL		SECTION FONCTIONNEMENT		14 000,00 €	- €	22 952,03 €	22 952,03 €	
INV.	001	001					37 012,96 €	37 012,96 €
	23	231	immobilisations corporelles en cours			37 012,96 €		37 012,96 €
TOTAL		SECTION INVESTISSEMENT		- €	- €	37 012,96 €	37 012,96 €	

Oui l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide

Article 1^{er} : de voter la décision modificative 2023 n°1 telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président

ASA DES PALUDS
DE SAINT REMY

Gestion Administrative :

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - BP 93
13533 ST REMY DE PROVENCE CEDEX
Tél : 04 90 92 25 76

Aimé SOUMILLE

Nom et Prénom du second signataire
Yvon GALERON



Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le

20/04/2023

Date de réception en Sous-Préfecture le

20/04/2023